

BULLETIN MUNICIPAL de SAINT-VITAL n° 310
Compte-rendu de la réunion du Conseil MunicipalSéance du **18 décembre 2020**

Date de convocation 10 décembre 2020

Conseillers Municipaux en exercice **15**
Conseillers Municipaux présents **13**
Conseillers Municipaux votants **13**

L'an deux mille vingt, le dix-huit du mois de décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Serge DAL BIANCO.

Présents : Serge DAL BIANCO, Gilles BALLAZ, Pascal BINET, Marie-Hélène BOCQUIN, Betty BOUVIER, Michel BUGAYSKI, Rachel CUVEX-MICHOLIN, Raphaël GROS, Jean-Paul MERMOZ, Gauthier MESTRALLET, Bruno PALENI, Marie-Noëlle RICHON, Alain SIBILLE.

Excusés : Thierry CHAMIOT, Dominique LAVOINE

Secrétaire de séance : Raphaël GROS

Approbation du Compte-Rendu de la séance du conseil municipal du 30 octobre 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 30 octobre 2020.

1. FINANCES : Dépenses d'Investissement 2021

20201218-27

Conformément à l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal peut autoriser le maire jusqu'à l'adoption du budget 2021, en mars ou avril prochain, à engager liquider et mandater les dépenses d'investissement en 2021 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Chapitre	Budget 2020	Crédits autorisés
	235 000.00 €	58 750.00 €
CHAPITRE 20	2 000.00 €	500.00 €
CHAPITRE 204	42 000.00 €	10 500.00 €
CHAPITRE 21	185 000.00 €	46 250.00 €
CHAPITRE 23	6 000.00 €	1 500.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M. le Maire indique les lignes de crédit qui constituent les Restes à Réaliser : (enrobés trottoirs – enfouissement entrée de village – travaux de voirie chemin des Moyes).

Affaires diverses :**POINT SUR LES TRAVAUX ET AFFAIRES EN COURS**

Le panneau STOP installé au croisement de la route des Chavannes et du chemin des Moyes est chaleureusement approuvé par les usagers. (Un panneau STOP à 50 mètres va compléter cet aménagement).

Un miroir a été mis en place sur la RD 201 pour sortir en sécurité de la route des Iles et un marquage piétons peint sur le plateau.

Le toit du bassin du chef-lieu a été réparé par l'entreprise Ginet.

Les cheneaux de l'église ont été redressés sur la partie arrière.

Le curage de l'exutoire en aval de l'école a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage Arlysère.

La Commune souhaite engager une étude au sujet de l'écoulement des eaux pluviales qui convergent au carrefour du chemin des Moyes et de la route des Chavannes. Assistée d'un cabinet spécialisé, Hydrétudes, la municipalité a déjà esquissé des pistes de travail pour améliorer la situation. En 2021 la compétence eaux pluviales revient à la commune, mais Arlysère conservera son rôle d'expert pour valider les projets.

La municipalité a fait intervenir le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) pour une aide à la décision concernant le devenir du bâtiment abritant l'ancien préau de l'école. Une réflexion globale est à entreprendre sur les bâtiments pour rationaliser leurs fonctions.

La synthèse attendue du CAUE n'a pas encore été reçue.

PREVISIONS POUR 2021

Suite au succès des décorations de Noël au niveau du rond-point, la « pêche aux idées » est lancée pour les décorations de l'année prochaine.

La route des celliers reliant Saint-Vital à Cléry se dégrade et les deux municipalités se sont rencontrées pour évoquer les travaux qui devront être entrepris dans les années qui viennent. Il y a des ouvrages de soutènement à entretenir. La commune de Cléry, historiquement liée à l'entretien de la route, a lancé un diagnostic auprès du RTM (service de l'ONF lié à l'entretien des ouvrages de montagne).

Monsieur le Maire souligne l'aspect historique et patrimonial de cette route, créée à la fin du XIXème siècle afin d'exploiter des vignes installées à l'abri du phylloxera.

Le diagnostic attendu déterminera l'ampleur des travaux à envisager, le degré d'urgence et leurs coûts.

Le Conseil municipal se prononcera alors en connaissance de cause sur l'avenir de cette route.

La municipalité envisage d'affecter une partie du terrain de la gravière à un projet de parc photovoltaïque :

Ce projet présente plusieurs intérêts : utiliser un terrain disponible, propice à la production d'énergie solaire, louer ce terrain pour 30 ans, et recevoir chaque année une partie du bénéfice de la vente d'électricité.

En parallèle la municipalité équiperait les toits de l'école et de la salle polyvalente en panneaux photovoltaïques.

Les données techniques sont les suivantes :

PROJETS	PUISSANCE DES PANNEAUX	PRODUCTION ANNUELLE
Ecole	6 KW	7 200 KW.h
Salle Polyvalente	25 KW	30 000 KW.h
Gravière	2000KW	2 600 000 KW.h

Trois entreprises sont actuellement consultées. Un partenariat public/privé est envisagé. Un financement participatif pourrait s'avérer judicieux. Arlysère et le SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie) semblent intéressés pour accompagner la commune.

Le projet à la gravière aurait un triple objectif : conserver l'aspect naturel du lac et des alentours, propices à la pêche et à la promenade, réaménager la butte en « arboretum » et intégrer la ferme photovoltaïque sur le terrain restant. Bien entendu aucune décision engageant la commune ne sera prise avant d'avoir consulté les Sanviotains, levé les verrous administratifs et règlementaires et assuré l'aspect financier et les garanties indispensables. Une réunion publique sera organisée à ce sujet en 2021.

Concernant le nouveau lotissement OPAC, la ténacité des élus a payé, l'OPAC va finalement investir dans des modules de rétention d'eau qui permettront de combler le fossé en bordure du chemin des Moyes.

La commune devra réaliser l'enrobé entre la voirie existante et le muret OPAC, dès qu'il sera fait le long du chemin des Moyes.

La livraison des 16 pavillons devrait intervenir au printemps prochain.

Pour des raisons de sécurité, les barrières en bois situées près de l'école vont être remplacées par un grillage.

Les travaux Enedis d'enfouissement du réseau moyenne tension (20 000 V) du rond-point jusqu'aux Chavannes sont terminés pour la partie tranchées. Il reste toutefois quelques trous ouverts pour réaliser les boîtes de jonctions.

Des travaux concernant le passage de la fibre pour le très haut débit sont engagés le long des voies communales, et se poursuivront en 2021. La Commune a fait part de son mécontentement à Orange concernant l'état de vétusté du réseau cuivre, qui dessert la commune.

Les colis de Noël ont rencontré un franc succès et le caractère local des produits a été apprécié.

Etat Civil

- Décès de : Jean-Claude CONDAMIN, le Conseil Municipal adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Le mot du Maire

Cette année 2020 qui s'achève fut difficile pour chacune et chacun d'entre nous.

De près ou de loin, nous avons tous côtoyé ce virus intrusif qui a bouleversé notre quotidien et celui de nos proches.

Beaucoup d'entre nous ont souffert et nous mesurons les épreuves subies.

Nous avons dû renoncer aux moments de rencontres traditionnelles qui tissent le lien social entre les membres de notre commune de Saint Vital (commémorations, repas des aînés, présentation des vœux)

Dans ce contexte inédit, la nouvelle équipe municipale s'est mobilisée pour assumer ses missions au service de la population.

Le conseil s'est réuni, les commissions municipales ont travaillé, les dossiers ont suivi leurs cours. La mairie est restée ouverte pour assurer les missions de service public ainsi que tous les actes qui permettent la vie quotidienne et maintiennent le lien nécessaire entre nous.

Nous avons distribué des masques, nous avons produit des attestations dérogatoires de sortie, nous avons pris contact avec les personnes seules.

L'école communale est restée ouverte pour accueillir les enfants des personnels mobilisés par la crise sanitaire. Saint Vital a marqué là sa solidarité.

Merci aux enseignants qui ont démontré leur rôle primordial dans cette crise.

Le personnel communal a fait preuve d'efficacité pour satisfaire aux exigences sanitaires nouvelles dans les salles de classes comme à la cantine.

Récemment, chaque Sanviotain de plus de 65 ans a reçu la visite d'un élu qui lui a remis un colis de produits locaux pour fêter Noël.

Si pour chacune et chacun d'entre nous la période des fêtes sera particulière, je veux, au nom du conseil municipal et du personnel communal, vous présenter nos vœux les plus chaleureux et les plus sincères.

Soyons solidaires, et bienveillants.

Bonnes fêtes, Bonne année 2021.

Bien cordialement.

Le Maire,

Serge DAL BIANCO